Budget et logement communautaire

INVESTIR DANS LE LOGEMENT COMMUNAUTAIRE : UN CHOIX JUDICIEUX

Québec, le 19 mars 2009 – La Coalition pour l'habitation communautaire salue l'annonce du budget qui permettra de réaliser 3000 nouveaux logements communautaires avec le programme AccèsLogis au cours de la prochaine année. « Poursuivre et augmenter les investissements dans le logement communautaire, c'est un choix judicieux, en particulier dans le contexte économique actuel », a déclaré la porte-parole de la Coalition, Mme Édith Cyr. « C'est investir à la fois dans le développement économique et le développement social. »

Même si l'annonce se limite à l'année 2009, la Coalition demeure confiante de convaincre le gouvernement de l'importance d'une planification budgétaire pluriannuelle du développement de ce secteur. « Il y a un large consensus en faveur d'une telle planification et nous insistons auprès du gouvernement sur l'importance de concrétiser rapidement cette demande » a insisté madame Cyr.

La Coalition pour l'habitation communautaire est formée de cinq organisations nationales vouées au logement, à la coopération et à l'économie sociale : l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), le Chantier de l'économie sociale, la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et le Regroupement québécois des osbl d'habitation (RQOH).

- 30 -

Pour information : Marcellin Hudon – (514) 238-2536
Édith Cyr – (514) 771-3778